



Saison 2023/2024

Procès-verbal n°13 du Comité Directeur

Réunion du :	Mardi 09 avril 2024
A :	18h30 en visioconférence
Présidence :	M. Michel SORNAY
Présents :	MM. Emmanuel ANGONIN ; Jacky BANDERIER ; Antoine CONVERSET ; Denis JACQUES ; Alain MAUBEY (par téléphone) ; Michel MONIOTTE ; Jean-Louis MONNOT ; Mickaël LUCAS ; Eric PATENAT ; Nicolas THABARD et Didier VINCENT
Représentés :	MM. Philippe DUPREZ Philippe (pouvoir à Alain MAUBEY) ; Philippe FLOCHON (pouvoir à Denis JACQUES)
Excusés :	MME. Elodie MYOTTE-MOULLER MM. Patrice ANTHONIOZ et Mohamed EL OUAZZANI
Assiste à la séance :	M. Sébastien HARMAND

1. Lutte contre les incivilités

Jacky BANDERIER représentant des Arbitres au sein du Comité Directeur a adressé un courrier au Président Michel SORNAY.

« Monsieur le Président du District du JURA de Football

Par la présente je vous demande, Monsieur le Président, d'intervenir auprès des clubs de football du Jura afin de faire cesser ce climat de violence et de contestations répéter sur les stades. En effet depuis la reprise du championnat les actes d'incivilités et de menaces se multiplient envers les officiels et cela provoque un état délétère au sein des clubs et du corps arbitral.

Les arbitres ne se sentent plus en sécurité dans certains clubs, plusieurs d'entre eux ont peur et veulent cesser leurs fonctions Nous faisons le maximum pour les soutenir et les remotiver mais nous souhaitons une action forte de votre part pour qu'ils se sentent d'avantage soutenus.

Si rien n'est fait je crains fort qu'il y est un mouvement général pour marquer leurs mécontentements.

Une table ronde entre tous les acteurs du football jurassien serait souhaitable afin de trouver ensemble une solution à cet épineux problème. »

À la suite de ce courriel, le Président Michel SORNAY, convoque le Comité Directeur en séance extraordinaire afin de définir un plan d'actions.

Après avoir entendu les membres du Comité Directeur, le Président rappelle les actions initialement prévues par le Comité, et celles mises en place par lui-même. Il confirme que les actions doivent respecter les règlements du football et la loi française.

➤ Actions initialement prévues :

- ✓ Réunion de concertation à 3 entre les Présidents de la Commission des Arbitres, de la Commission de Discipline et la Commission Sportive, pour lister les matchs à risque. Le constat est fait qu'il n'y a pas eu de réunion depuis le début de la saison.
- ✓ Désignation de 3 arbitres officiels, sur les matchs à risque, sur demande des clubs ou décision du District ;
- ✓ Présence de membres du Comité Directeur (Délégué) sur les matchs à risque. Jusqu'à ce jour personne ne s'est annoncé « volontaire » à l'exception de Jean-Louis MONNOT.

➤ Actions mis en place par le Président

- ✓ Depuis octobre, relations soutenues avec le Directeur de Cabinet du Préfet et le Directeur de Jeunesse et Sports sur le sujet des Incivilités, et le contrôle d'honorabilité des licenciés ;



- ✓ Envoi le 21 mars 2024 d'une note « *Lutte contre les incivilités* » à tous les clubs (Présidents et Correspondants), à tous les arbitres, à tous les membres du Comité Directeur (Annexe au PV) ;
- ✓ Demande à la préfecture, d'interventions, pour prévention, des forces de l'ordre sur les matchs à risque identifiés. La liste donnant une vision sur 3 semaines, mise à jour toutes les deux semaines ;
- ✓ Demande aux Services de l'Etat, d'un suivi particulier des personnes, sanctionnées lourdement, et perturbatrices des rencontres.

Les membres du Comité Directeur s'interrogent

- ✓ Sur le niveau de connaissance du rôle de délégué dans les clubs. Peut-être faut-il mettre en place des formations de délégués terrains ;
- ✓ La problématique de la liaison terrain-vestiaires (joueurs et arbitres sont trop souvent mêlés au public lors de la rentrée aux vestiaires).

Quelques propositions sont à travailler :

- ✓ Le District rencontre les clubs, en présence des représentants des municipalités ;
- ✓ Aménager les Règlements en vue de créer/modifier des sanctions, pour le futur :
 - match inversé
 - suspension de terrain
 - terrain neutre, etc...
- ✓ Intensifier les retraits de points.

Le Comité Directeur décide

- ✓ En compétitions Seniors Masculines : Envoi de délégués officiels du District sur des matchs sensibles ;
 - Les membres du Comité Directeur ayant répondu favorablement pour honorer quelques délégations : Jacky BANDERIER, Antoine CONVERSE, Michel MONIOTTE, Eric PATENAT, Nicolas THABARD (le samedi soir) et Didier VINCENT
- ✓ Le partage des frais entre les 2 clubs lorsqu'une demande est acceptée par le District pour 3 arbitres ou une décision propre du District de désigner 3 arbitres ;

Ces décisions sont effectives à compter du week-end du 13/14 avril 2024.

2. Vie du District

2.1. Commission Départementale des Arbitres :

Le Comité Directeur prend connaissance de la demande la Commission Départementale des Arbitres de nommer Monsieur Pierre FAILLENET, en qualité d'observateur d'arbitre.

La candidature de M. Pierre FAILLENET est approuvée à l'unanimité.

Prochain Comité Directeur, le jeudi 18 avril 2024 à 18h30, à la Maison du Football.

Finale du Festival U11, le samedi 27 avril 2024, à Molinges.

Prochain Bureau, le lundi 13 mai 2024 à 18h30, à la Maison du Football.

Assemblée Générale Elective, le vendredi 28 juin 2024 à 19h00, à Ney.

Nicolas THABARD
Secrétaire Général

Michel SORNAY
Président